



L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 juillet à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Pascal THEVENIAUD, Pascal PATE, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Aménagement de la forêt communale
- Avenant à la convention pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

Accordé à l'unanimité

Aménagement de la forêt communale :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que l'ONF (Office National des Forêts) gère notre forêt communale. Après concertation avec l'équipe municipale, ils nous ont fait parvenir leur document finalisé d'aménagement de la forêt pour la période 2026-2045 avec des actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen et long terme.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal émet un avis favorable au projet proposé.

Avenant à la convention pour l'instruction des dossiers d'urbanisme :

Les coûts d'instruction des autorisations d'urbanisme ont été réévalués par la Communauté de Communes. Celle-ci nous demande d'approuver les termes de l'avenant à la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Dépréciation de créances :

Monsieur le percepteur de la trésorerie nous demande de faire une dépréciation de créances pour la somme de 216,46 €. Il s'agit de factures émises en 2022 par la municipalité non recouvrées à ce jour (impayés) malgré les relances du trésor public. Le percepteur nous demande de les annuler car leur valeur est inférieure à leur valeur nette comptable.

Voté à l'unanimité.

Point travaux :

- La fontaine est en eau et la Marianne a été repeinte.
- L'entreprise Carceller a terminé de débroussailler les chemins communaux.
- Un revêtement en gravillonnage fin va être réalisé sur les places du Jeu de Ballon et de la Pradette en attendant un revêtement en bitume lorsque nous ferons l'enfouissement des réseaux.
- Les travaux de renforcement électrique rue du Tour de Ville sont presque terminés. Il reste à déposer l'ancien réseau Télécom ainsi que le retrait des poteaux béton.

Festivités :

Le repas du 13 juillet est en préparation ainsi que le marché au terroir du 22 juillet.

Point SIVU :

Comme tous les ans, nous profitons de l'été pour effectuer des travaux dans l'école :

- Pose d'un climatiseur dans la salle de motricité (dernière salle qui n'était pas équipée)
- Changement du carrelage de la cuisine et du réfectoire
- Deux devis ont été demandés pour un projet de végétalisation de la cour de récréation.

La nouvelle directrice de l'école a pris ses fonctions et est venue se présenter à la mairie

Point EHPAD :

Le 5 juillet 2025 nous avons fêté les 30 ans de la donation des Sœurs Franciscaines à la commune de l'établissement de Notre Dame du Dimanche. De nombreux invités étaient présents pour ce moment convivial dans le parc.

Les travaux d'équipement du Wifi dans tout l'établissement sont terminés.

Formation des agents technique :

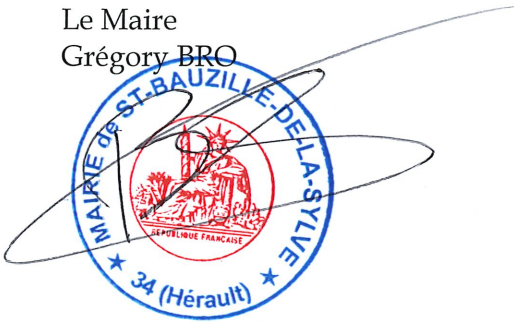
Nos agents ont suivi une formation de signalisation règlementaire sur le domaine public.

Monsieur le Maire propose de leur faire suivre une formation d'habilitation électrique.

Accepté à l'unanimité.

La séance a été levée à 19h30

Le Maire
Grégory BRO



La secrétaire de séance
Anne BOUDES